



Le Judéo-Comtadin : une langue imaginaire ?

Michel ALESSIO , chargé de mission au Ministère de la Culture

>>> RÉSUMÉ

L'existence d'une langue propre aux Juifs comtadins de l'époque classique est généralement présentée comme une donnée immédiate de la recherche, de la simple observation des documents.

*A partir de l'ouvrage de Zosa Szajkowski, *La langue des Juifs des Quatre communautés du Comtat Venaissin*, on s'interrogera cependant sur la validité de la notion de « langue des Juifs » appliquée aux habitants des Carrières.*

Car on découvre que les documents produits en faveur d'une langue juive distincte de celle des autres Comtadins ne sont en aucun cas des textes traduisant une pratique contemporaine des Carrières. Tout au plus avons-nous des « mots », des « éléments », des « vestiges » de la langue postulée, dans l'œuvre, tardive, de non-Juifs. Le nom même qui désignerait la langue, « chuadit », n'apparaît qu'une seule fois, dans un manuscrit de 1803. On élargira la réflexion aux conditions d'émergence de « langues juives » en général dans l'Histoire.

Quelques mots d'avant-propos : à la différence des autres intervenants, je ne suis pas un chercheur, mais un lecteur de ce qu'écrivent les chercheurs, et j'ai seulement l'ambition de les lire d'un œil critique, exigeant. C'est d'ailleurs le meilleur hommage qu'on puisse rendre à leur travail.

Quand on s'intéresse aux langues, à la Provence et au monde juif, comme c'est mon cas depuis longtemps, inmanquablement on finit par tomber un jour sur le sujet qui nous rassemble aujourd'hui. Pour moi, l'affaire a pris cependant un tour assez singulier.

Les études consacrées aux Juifs du Comtat font souvent référence à un petit ouvrage intitulé **La langue des Juifs des Quatre communautés du Comtat Venaissin**, paru en 1948 sous un nom (évoqué dans l'intervention précédente) à première vue difficile à prononcer, qui s'écrit : s z a j k o w s k i ; en fait, c'est Chaikovski en graphie polonaise, et même le prénom, pourtant simple, est plutôt insolite : z o s a ; on me dit que ça se prononce Zocha. Épouvantablement achkénase ! Je sais maintenant que c'est un nom de plume, un des pseudonymes de Szajko Frydman (Szajko, d'où Szajkowski).

Réflexe naturel : je veux lire ce bouquin, il me le faut. Mais voilà : il est écrit en yiddish. Seule la préface est traduite en anglais. Du reste, on ne peut pas dire qu'il encombre les bibliothèques ; il a dû être tiré à un petit

nombre d'exemplaires, par le YIVO, l'Institut de recherche yiddish à New-York, de façon artisanale (tapé à la machine) ; mais je sais qu'il y en a un exemplaire à la bibliothèque Medem à Paris.

Il ne m'a pas fallu longtemps pour comprendre que, si je voulais le lire, il fallait d'abord que je le traduise moi-même... Mais il restait un obstacle : je ne connaissais pas un traitre mot de yiddish. J'ai donc acheté la méthode d'apprentissage mise au point par la bibliothèque, je me suis mis au yiddish, puis j'ai emprunté le volume, je l'ai photocopié et je l'ai traduit. Depuis, j'ai pu m'en procurer un exemplaire par l'internet.

La traduction est depuis quelque temps déjà entre les mains d'un petit éditeur du Tarn. Il n'est pas exclu qu'il se décide à la publier, un de ces jours, une de ces années...

La vie aventureuse de Szajkowski mériterait d'être racontée. Disons simplement que les circonstances de la guerre l'ont amené à se retrouver en 1940 en convalescence à Carpentras. Il s'était engagé dans la Légion étrangère, et avait été blessé au combat dans l'Yonne. Il écrit : « Après ma sortie de l'hôpital, ... j'ai vécu quelque temps à Carpentras. J'ai passé de longues heures dans les bibliothèques de Carpentras et Avignon, à feuilleter des livres et des documents sur les Juifs des Quatre communautés ».

C'est ainsi qu'il a commencé à écrire son étude sur la langue. Il la terminera à New-York en 1942, avant de

se retrouver à nouveau mobilisé, dans l'armée américaine cette fois. C'est une autre histoire...

Que nous dit-il dans cet opuscule, *La langue des Juifs des Quatre communautés du Comtat Venaissin*? Il part de l'hypothèse qu'à une certaine époque les Juifs de Carpentras, Avignon, Cavaillon et l'Isle sur Sorgue ont « utilisé » simultanément trois langues : l'hébreu, le provençal et le français. Puis, aux XVII et XVIII siècles, ils se sont mis à « utiliser » une langue nouvelle, qui provenait de la fusion des trois autres. Oui, il imagine qu'un nouvel idiome, dans le creuset des carrières, a émergé de la combinaison des trois langues réputées être en usage chez les Juifs du Comtat.

Cet idiome, particulier aux Juifs, a périéclité à partir de 1790, en raison de la dispersion des carrières et de l'assimilation. On le parlait encore un peu au début du XIXe siècle, nous dit l'auteur, avant d'ajouter « nous avons simplement affaire à une langue qui a commencé à se façonner et à disparaître avant même d'avoir réussi à se développer ».

D'ailleurs, « nous n'avons aucun document linguistique qui soit entièrement écrit dans la langue des Juifs comtadins, et par quelqu'un qui l'ait parlée ». Une langue-fantôme, en quelque sorte. Tout ce que nous en avons, ce sont des « éléments », des « restes », des « vestiges », des mots semés ça et là dans le provençal des sources disponibles : il emploie souvent des formules du type « le texte est parsemé », ou émaillé, « de mots de la langue juive ». Et lesdites sources sont qualifiées de « matériel maigre et peu digne de foi ».

Après avoir dressé un tel état des lieux, on pourrait s'attendre à ce que l'auteur abandonne son hypothèse de départ, l'existence d'une langue propre aux Juifs. Mais nous verrons qu'il n'en est rien, il tient mordicus à son idée de langue nouvelle, et les textes dont nous avons connaissance n'en contiennent que des lambeaux ou des vestiges...

Voyons ces vestiges à travers un exemple, le fameux Sermon des Juifs, *Sermoun dei Jusiou*. Il est très représentatif, en ce qu'il concentre le maximum de traits supposés propres à la langue juive. Je vous lis le début :

« *Aïn ! aïn ! aïn ! Salon alaren, la pès siegue amé vautre ! Despiè lou coumençamen dóu alan, nautreï avèn touchou regnè ; sian davans lei malarin, lei mounarco e lei prince* ». (*Attention ! attention ! La paix soit avec vous ! Depuis le commencement du monde, nous avons toujours régné ; nous sommes au-devant des puissants, des monarques et des princes*). Il ressort du Sermon que les Juifs, convaincus de leur supériorité, cherchent à domi-

ner le monde.

Première observation : il saute aux yeux, ou aux oreilles, qu'il s'agit bien de provençal. Mais ce provençal est mêlé d'hébraïsmes, et présente quelques particularités :

Aïn : hébraïsme (« attention ») ; *Salon alaren* = *chalom aleikhem*, prononcé à la provençale ;

Mutation a>è (la *pès* pour la *pas*, et les finales de verbes, infinitifs ou participes : *regnè*, *tirè* pour *regna*, *tira*). Ce phénomène ne se présente que dans la version imprimée de 1875 (dans *l'Armana prouvençau*), et pas dans les exemplaires manuscrits. Autant dire qu'il n'a aucune authenticité. Il marque sans doute la volonté de se moquer des Juifs : on leur prête la tentative maladroite de prononcer des mots comme on le fait en français, pour faire chic ;

Alan : le monde, *holam* en hébreu ;

Avèn touchou regnè, *touchou* pour *toujou*. Ailleurs *viache* pour *viage* (voyage), ou *chouga* pour *jouga* (jouer). Comme le changement de a en è, ce passage de [d] à [t] est étranger au provençal ambiant. Mais l'un et

l'autre de ces phénomènes, à supposer qu'ils aient eu quelque consistance, suffisent-ils à accréditer l'existence d'une langue juive distincte ? On conviendra que ce serait aller bien vite en besogne. D'abord, la prononciation des mots concernés n'est pas si différente que les non-juifs ne puissent les comprendre : *chamai sache* au lieu de *jamai sage*, ça ne fait quand même pas une grande différence ! Szajkowski le reconnaît volontiers. En outre, il donne l'explication la plus vraisemblable de ces phénomènes : « Les mots sont mis principalement pour produire un effet comique, et par conséquent peuvent bien avoir été dénaturés ». Cela vaut en particulier pour les textes, comme le Sermon, qui ont pour objet de tourner les Juifs en dérision.

Là, il faut rappeler qu'aucun des textes censés attester la langue judéo-comtadine n'a été écrit par quelqu'un qui ait parlé cette langue postulée. La plupart même sont l'œuvre de chrétiens, toujours prompts à rire aux dépens des Juifs ;

Sian davans lei malarin : nouvel hébraïsme : les puissants.

Un mot sur les hébraïsmes : c'est une réalité langagière incontestable chez les Juifs du Comtat, et elle les distingue bien, celle-là, du reste de la population. Si certains faits de langue révélés par les textes sont des curiosités qu'on prête aux Juifs à diverses fins, la présence d'hébraïsmes dans leur parler, elle, ne fait pas de doute. L'hébreu, langue du culte, était aussi langue savante. C'est dans cette langue que les garçons appre-

« nous avons
simplement
affaire à une
langue qui a
commencé à
se façonner
et à disparaître
avant même
d'avoir réussi à
se développer ».

HARCANOT
Tipes, as mai touh rohodes,
Vos qu'un haoumoun parle lassan hakodes.

BARCANOT
Barbinan! as reisoun, mai lou fau pas esprès,
Quand parle coume acò, crese parla francès.

HARCANOT
Ah! garo-te d'aquí. — Moussu lou haoumoun,
210 Alain li gouïn chamai nous ganautavon,
Mai li gouïn de uei dedins la Mesila
Haççot halaila brahoun pèr ganauta.

LOU HAOUMOUN
Je n'entends pas un mot de ce que vous me dites.
Parlez plus doucement, et si vous le redites,
215 Tachez de me parler en français ou patois.

HARCANOT
Je le dabèrerai une seconde fois.
C'est pour le gueneruf qu'on a fait chez Elie

HARCANOT
Idiot! tu as encore ta marotte,
Tu veux qu'un Recteur parle la langue hébraïque!

BARCANOT
Dieu garde! tu as raison, mais je ne le fais pas exprès,
Quand je parle comme ça, je erois parler français.

HARCANOT
Ah! lève-toi de là. — Monsièr le Recteur,
210 Jadis les chrétiens jamais ne volaient;
Mais les chrétiens d'aujourd'hui, dans la Juiverie,
Au milieu de la nuit, font du vacarme pour voler.

LE RECTEUR
Je n'entends pas un mot de ce que vous me dites;
Parlez plus doucement, et si vous le redites,
215 Tachez de me parler en français ou patois.

HARCANOT
Je le dirai une seconde fois.
C'est pour le vol qu'on a fait chez Elie.

naient à lire et au moins à signer leur nom. Dans ces conditions, inévitablement, des éléments du lexique, mais du lexique seulement, passent dans la langue de tous les jours. Je pose à nouveau la question : cela suffit-il à constituer une « judéo-langue » ? Si on entend dire en français : « Le seder de Pessah doit comporter trois matzoth », on a clairement affaire à une volonté de se démarquer par le langage, mais peut-on dire qu'on soit sorti de la langue française ?

On me dira que la *densité* des hébraïsmes, forte en effet dans nos textes de référence, autorise à parler de langue particulière: la quantité se transforme en qualité, modifie la nature de la langue, et un provençal bourré d'hébraïsmes devient un judéo-provençal (judéo-comtadin en l'occurrence). Ainsi, dans *Harcanot et Barcanot*, « le plus important document de la langue des Juifs comtadins qui nous soit parvenu » nous dit Szajkowski, tardif, écrit vers 1820, mais par un Juif, on trouve :

« Alain li gouïn chamai nous ganautavon, / Mai li gouïn de uei dedins la Messila / Haççot halaila brahoun per ganauta ». Autrefois les chrétiens (goyim) jamais ne nous volaient, / mais les chrétiens d'aujourd'hui, dans notre rue (Pansier : « la juiverie »), / Au milieu de la nuit font du vacarme pour voler. Il est évident qu'une telle accumulation est une recherche de comique, et se dénonce comme artificielle. Elle ne reflète aucune pratique réelle. Cette harangue d'Harcanot provoque d'ailleurs immédiatement la réplique de son interlocuteur, le Recteur de Carpentras, le *Haoumoun*: « Je n'entends pas un mot de ce que vous me dites », ce qui fait rire en effet.

N'allons donc pas croire que nous ayons dans ce torrentiel macaronique le parler *usuel* des habitants des carrières. L'auteur du *Que sais-je ?* sur l'argot, Pierre Guiraud, nous met en garde : « D'une façon générale, on doit suspecter tous les textes dans lesquels la densité des argotismes est trop grande ».

Car c'est bien d'un argot qu'il s'agit, c'est-à-dire d'un langage spécial qui se réduit à un vocabulaire second, un vocabulaire de substitution, propre à un groupe *qui partage par ailleurs la langue de la communauté au sein de laquelle il vit*. Très important : même dans le cas extrême que nous venons de voir, seul le lexique est affecté ; la morphologie, la syntaxe restent entièrement occitanes. Les verbes se conjuguent tout-à-fait régulièrement : *ganauta*, infinitif en -a, imparfait *ganautavon*, avec le suffixe habituel de troisième personne du pluriel (= *raubavon*). Les déterminants, les pronoms, les adverbess sont ceux du provençal, l'ordre des mots, l'organisation de la phrase, ne sont pas touchés. C'est du bon provençal, dans lequel il y a juste substitution de vocables : des mots se glissent à la place de ceux qu'on attendrait.

Avec toutefois une particularité notable : c'est l'hébreu qui fournit l'ensemble du matériel argotique. Et pas n'importe quel hébreu, un hébreu prononcé à la *provençale*, selon les habitudes articulatoires de la communauté linguistique dont les Juifs faisaient partie. On a vu ce que ça donnait : le [] tout seul, par exemple, qui existe en hébreu (noté par la lettre *chin*), n'existe pas en provençal. Dans la bouche de nos Comtadins, juifs ou

non, quand il s'agira de prononcer un mot où la lettre *chin* apparaît, on va donc entendre le phonème qui s'approche le plus du [] : le [s]. D'où *Mossé* (Moché), d'où *Salon alaren* (chalom aleikhem)...

Parallèlement, le thav, le samekh et le sin se prononçaient [f] : *emeth* > *emef*, *souss* > *fouf*... Pourquoi pas ? L'hébreu était depuis longtemps sorti de l'usage vivant. Le nom de Cicéron, que nous prononçons en latin [kikero], les Anglais le prononcent bien [sajsirow], eux...

C'est ce que Szajkowski a du mal à comprendre. Il s'étonne que les Comtadins du XVIIIe siècle aient prononcé l'hébreu d'une manière différente des Achkénases du XXe. Dans les particularités banales de la phonétique du provençal, il voit une marque spécifique de la langue juive dont il veut à toute force établir la réalité. De ce qu'à Carpentras on disait *mevouvof* au lieu de *mezouzès* comme lui, ou *Séma Ifrael* au lieu de *Chémo Isroël*, il conclut à l'émergence d'un parler propre, alors que cela prouve au contraire l'immersion dans le provençal, puisque même la prononciation de l'hébreu en était tributaire.

Au vu des textes, donc, on est bien en présence d'un argot, de mots simplement mis à la place d'autres mots, sans affecter en rien le *système* de la langue, sans constituer le moins du monde une langue à part, dans toute la complexité de ses formes et de ses procédés : une langue ne se réduit pas à des éléments de vocabulaire, à du lexique... On reste dans le provençal, un provençal hébraïsé en surface, et on a affaire à une prononciation autonome, autochtone, de l'hébreu ; c'est tout.

Mais Szajkowski rejette cette conclusion, en arguant du caractère fortuit des sources. Il insiste sur ce point à plusieurs reprises : si nous n'avons pas de texte entièrement en judéo-comtadin, c'est que le hasard n'a pas permis qu'il en arrive jusqu'à nous, mais ça ne veut pas dire qu'il n'en ait pas existé... Il y tient, à sa langue ! L'absence de documents peut aussi provenir, dit-il, de ce que la langue nouvelle était peut-être seulement parlée, et n'a pas été portée à l'écrit.

A cela on peut répondre que les Juifs du Comtat ont

René Moulinas :
« en Provence,
après des siècles
de résidence
dans une
constante fami-
liarité avec les
autres habitants,
comment les
petites cellules
juives d'Avignon
et du Comtat
auraient-elles pu
utiliser, dans leur
existence
quotidienne, un
autre moyen
d'expression que
le provençal ?
[...] Comment
imaginer qu'ils
aient pu [les
Juifs] pousser le
désir de se
distinguer au
point de s'impo-
ser un bilin-
guisme bien
inutile

produit des œuvres au cours des deux siècles qui ont précédé la Révolution, et elles nous sont parvenues, comme la tragédie de la reine Esther, de Mardochée Astruc et Jacob de Lunel, et elles sont toutes écrites en provençal commun. On voit mal ce qui les aurait retenus de se servir aussi de leur langue propre, si elle avait eu la moindre réalité.

Laissons la parole à René Moulinas : « en Provence, après des siècles de résidence dans une constante familiarité avec les autres habitants, comment les petites cellules juives d'Avignon et du Comtat auraient-elles pu utiliser, dans leur existence quotidienne, un autre moyen d'expression que le provençal ? [...] Comment imaginer qu'ils aient pu [les Juifs] pousser le désir de se distinguer au point de s'imposer un bilinguisme bien inutile, en se servant du dialecte vernaculaire pour leurs contacts incessants avec les chrétiens, et d'une langue différente pour les relations intérieures de la communauté juive ? Une telle supposition paraît déjà inconcevable par elle-même, et en outre elle ne paraît pas capable de résister à l'examen des faits : ainsi, jamais, dans nos documents, il n'est fait la moindre allusion à quelque difficulté d'interprétation qu'aurait eue un témoin catholique pour saisir le sens des paroles échangées entre deux juifs, et toutes les fois qu'on nous rapporte des propos tenus entre deux habitants de la carrière, c'est tout naturellement en provençal qu'ils s'expriment ».

Une langue imaginaire, vous dis-je, une langue fantôme. Et une langue sans nom. Car le nom de *chuadit* qu'on lui donne volontiers aujourd'hui, on ne le trouve jamais à l'époque où cet ectoplasme linguistique est censé avoir été en usage,

mais seulement quand les carrières eurent disparu, et une seule fois, encore : dans la pièce satirique *Lou pès enleva, Le poids dérobé*, écrite en 1803 ou 1804. L'auteur, le magistrat Louis-Pierre Anrès, fait parler un Juif du nom de Choffer *dins soun lengage chuadit* (ou *chuadi*, selon les versions).

Avant Szajkowski, personne, à ma connaissance, ne l'avait relevé. Il n'était pas linguiste, on l'aura compris, mais à 29 ans, en 1940, c'est un historien déjà accompli, qui semble avoir dépouillé tout ce que les bibliothèques pouvaient contenir sur l'objet de son enquête, j'allais dire : de sa quête. Il a tout lu, méthodiquement,

et cela donne à son travail, truffé de notes de bas de page, la valeur d'une véritable petite encyclopédie sur les Quatre communautés. Quant au nom de la langue supposée, en bon historien, il reste prudent : la source n'est pas juive, et il s'agit d'une attestation unique et tardive. Or, il connaît l'adage : *testis unus, testis nullus*, un témoignage unique est un témoignage nul.

Il n'imaginait pas le succès qu'allait pourtant avoir ce terme de *chuidit* qu'il est allé débusquer ! Depuis, le mot est repris par tous ceux qui s'intéressent aux « langues juives », le plus souvent de manière tout-à-fait acritique, d'ailleurs. Il y voyait une déformation de *yehudit*, « juif », au rebours de toute évolution phonétique possible. Au risque d'ajouter aux conjectures, je demanderais simplement pour ma part : et s'il s'agissait d'une mauvaise lecture du manuscrit, et qu'il faille comprendre : *dins soun lengage chausi*, tout bêtement (*dans son langage choisi*) ? Ça n'irait pas mal dans le contexte, ma foi...

J'ai bien conscience que mon discours peut paraître un peu briseur de rêve. Voilà un *gouïn* qui prétend dissoudre et pulvériser la langue de nos ancêtres, direz-vous ! Tout au contraire : je souhaite contribuer à la restituer dans sa vérité historique, à éclairer un peu la situation des langues dans les Quatre communautés. A dissiper les ignorances qui font les faux débats. Elle est là, la langue de vos ancêtres, dans la tragédie d'Esther que j'ai citée, comme elle était déjà dans le roman d'Esther du X^{IV}e siècle dont se sont inspirés les auteurs du XVIII^e, elle est dans les *pioutim*, dans le *Had gadia*, édités par Dom Pedro II, s'il vous plaît : c'est pittoresque, non ? le dernier empereur du Brésil, et du provençal en caractères hébraïques, en plus... Ça vous fait pas rêver ?

*La nuech, lo rei figuèt destressonat
Haman ba lakhatser hakhitsonah /
Haman vint à la cour intérieure
Aguèt l'escòrna tot de lònh : une ligne
en provençal, une ligne en hébreu...*

Elle est aussi dans les statuts de la communauté d'Avignon, la langue des carrières, dans les nombreux actes notariés qui enregistrent furtivement la parole vive, dans ce document de la chancellerie de l'évêque de Carpentras qui rapporte une bagarre à la syna-

gogue, en français, et qui passe au provençal lorsque le témoin cite les paroles du rabbin...

Avec par-dessus les hébraïsmes qui viennent le pimenter, il n'est pas indigne de notre attention, ce provençal, cet occitan, il mérite notre curiosité, notre travail, notre intérêt, me semble-t-il. Il prête suffisamment au rêve et à la spéculation, inutile d'aller s'inventer je ne sais quelle judéo-langue...

Voyons ce point d'un peu plus près. Dans la littérature savante, tout se passe comme si, à travers l'Histoire, chaque fois qu'un groupe juif est attesté, il était nécessairement doté d'une langue qui lui est propre. On nous dit parfois que Maïmonide a écrit en judéo-arabe, par exemple. Je crois savoir qu'il écrivait en arabe tout court...

Selon ce schéma, tout Juif parle nécessairement une langue juive. Et toute langue est doublée, clonée, par sa judéo-langue. Si vous consultez le site *Jewish Language Research Website*, que m'avait indiqué Cyril Aslanov lors de notre première rencontre, vous verrez qu'on vous propose des notices sur l'« anglais juif » (je suppose que c'est comme ça qu'il faut traduire « *Jewish English* »), le russe juif, le malayalam juif, et aussi le judéo-grec, le judéo-iranien et le judéo-perse (distingué par de subtiles différences), sans oublier le judéo-français, -au Moyen-Age. C'est à propos de ce dernier que le linguiste Banitt a écrit un article intitulé « Une langue fantôme : le judéo-français », -où j'ai pris l'idée de mon titre- où il montre que les données répertoriées comme « juives » relèvent purement et simplement de l'ancien français commun, mais des relevés hâtifs et brouillons les attribuaient aux seuls Juifs...

C'est qu'il y a une espèce de fascination pour les langues juives, et d'abord chez les Juifs eux-mêmes. En ces temps d'affirmation identitaire, chacun veut sa langue, sa judéo-langue. C'est cette fascination qui s'exerçait déjà chez Szajkowski. Le mouvement est général : nous assistons à une prolifération, à une multiplication des « langues ». Vous savez que l'occitan lui-même, la langue d'oc, fait l'objet de tentatives de fragmentation. Certains veulent voir des dizaines de langues d'oc !...

Tout cela manifeste « l'incommensurable ignorance de la pensée du langage » qui caractérise notre culture (j'emprunte la formule à Henri Meschonnic). Les questions du langage ne sont généralement pas pensées. Ça existe, les langues juives, mais dans des condi-

Dans la littérature savante, tout se passe comme si, à travers l'Histoire, chaque fois qu'un groupe juif est attesté, il était nécessairement doté d'une langue qui lui est propre.[...] Selon ce schéma, tout Juif parle nécessairement une langue juive.

tions d'émergence bien déterminées. Ainsi, Haïm Vidal Sephiha a élaboré une « problématique du judéo-espagnol » qui permet d'éclairer la situation judéo-comtadine, et de la penser : en Espagne, avant l'expulsion de 1492, les Juifs parlaient... espagnol, la langue commune aux chrétiens, aux juifs et aux musulmans. Ce n'est que dans leur nouvel environnement linguistique (grec et turc), une fois qu'ils se sont retrouvés dans l'empire ottoman, vers 1620, que l'espagnol des Juifs s'est progressivement différencié de l'espagnol d'Espagne. Ainsi est né le judéo-espagnol : au sein d'un groupe nombreux (200 000 exilés au départ), *coupé de ses bases linguistiques*. C'est évidemment là le critère décisif : la branche séparée du tronc.

On voit toute la différence avec nos communautés comtadines, qui n'ont jamais dépassé les 2000 âmes, ni vraiment connu l'exil. Qui n'ont donc jamais été coupées de la communauté linguistique provençale, ni eu l'occasion de développer une langue autonome par rapport à celle-ci.

C'est donc bien vers cette langue commune que doivent se porter nos regards et nos efforts. Et il y a du travail ! La recherche sur le judaïsme provençal, sur le judaïsme occitan en général, est un des lieux où se manifeste le plus cruellement l'incapacité de certains à penser ensemble le langage et la vie, inséparablement, le langage dans son implication réciproque et permanente avec la société. On n'imagine pas quelqu'un qui travaillerait sur la société juive de Pologne ou d'Ukraine sans connaître un mot de yiddish. C'est pourtant ce qui se produit souvent en domaine occitan.

Je prends l'édition, dite scientifique, du Mémorial de la communauté des Juifs de Carpentras au XVIIIe siècle.

Le passage relatif aux règlements somptuaires. Quand un mot provençal se glisse dans le texte hébreu, une fois sur deux l'éditeur le glose de manière erronée, le traduit mal, le comprend mal, ne cherche pas à comprendre, et parfois ne le traduit pas et le laisse tel quel. Ainsi pour *faudau*, « tabliers », qu'il transcrit *paudaux* (il a supposé qu'il y avait un *da-guech*), ou pour *moucadou*, « mouchoirs », qu'il translittère approximativement *moucade* : « Il sera permis de faire des moucades avec de la dentelle » ! Tombe-t-il sur *belugo*, *diaman* ? Il restitue : *un bélugue de diamant*, et s'interroge en note : « Éclat de diamant ? » Le premier dictionnaire consulté lui aurait pourtant appris qu'une *béluogo*, au féminin, outre une étincelle, c'est un « petit diamant à facettes ». Mais c'était sans doute trop demander... Plus loin, et j'en termine, à quelques lignes d'intervalle, notre savant rencontre des perles « pouvant peser deux *ternals* ou jusqu'à deux onces », et « les femmes seront autorisées à porter des grains d'or qu'on appelle *patré* ». Dans les deux cas, note de bas de page avec un point d'interrogation : il ne comprend pas, il ne traduit pas. S'il avait simplement ouvert le *Trésor du Félibrige*, le dictionnaire de Mistral, il y aurait vu qu'un *ternal*, c'est une drachme, un huitième d'once (unité de poids), et *patré*, un grain de chapelet...

Il y a donc urgence, dans notre domaine, à s'occuper sérieusement des questions de langues. On ne peut pas les séparer sans dommage des autres champs de l'expérience historique des Juifs du Comtat. Car il est là, « l'écho des carrières ». Si on ne pense pas le langage pour penser la société, on ne pense pas. On n'avance pas, on se condamne à répéter des formules vides. Et il se perdrait, l'écho... Il faut donc remercier chaleureusement Gilbert Montel et les organisateurs de ces deuxièmes rencontres d'avoir mis les langues à l'ordre du jour, le langage à l'honneur. ■